



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Bureau de CRHH du
24 janvier 2022**

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Ordre du jour

- **Parc Public :**
 - › Bilan des agréments HLM 2021
 - › Bilan réhabilitation logements sociaux en plan de relance
 - › Données de cadrage programmation 2022
 - › Restitution du travail sur la production de logements en acquis-améliorés
 - › Diversification de l'offre (communes comptant + de 40 % de logements sociaux sur leur territoire)
- **Parc Privé :**
 - › bilan 2021
 - › Programmation 2022
- **Renouvellement des instances du CRHH**

1- Parc Public : bilans 2021 de l'offre neuve et des réhabilitations

Bilan 2021 de la production de logements locatifs sociaux – Données nationales

Source : Infocentre SISAL – Extraction du 17/01/2022

Gestion 2021 - Nombre de LLS Financés.

	PLAI	PLUS	PLS	TOTAL LLS (hors Anru)	Rappel objectif 2021	Taux de réalisation au 18/01/2022
Centre-Val de Loire	968	1171	746	2885	2 620	110,11%
Bourgogne-Franche-Comté	779	946	675	2400	2 423	99,05%
Corse	160	255	49	464	485	95,67%
Grand Est	1953	2546	1435	5934	6 595	89,98%
Normandie	706	1214	673	2593	2 925	88,65%
Nouvelle-Aquitaine	3000	4151	1613	8764	9 899	88,53%
Auvergne-Rhône-Alpes	3613	4747	2962	11322	13 671	82,82%
Pays de la Loire	2136	2691	778	5605	6 915	81,06%
Occitanie	3134	4406	2038	9578	12 113	79,07%
Hauts-de-France	2476	3703	2469	8648	11 174	77,39%
Bretagne	1726	2033	1060	4819	6 410	75,18%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3085	3757	1996	8838	11 940	74,02%
Ile-de-France	7357	7481	8172	23010	31 714	72,55%
Nombre total de logements	31093	39101	24666	94 860	118 884	79,79%

Au niveau national: 94 860 logements agréés au 15/01/2022 soit **80 % de l'objectif** 2021 (118 884 LLS)

Région Hauts-de-France : 8 648 logements agréés

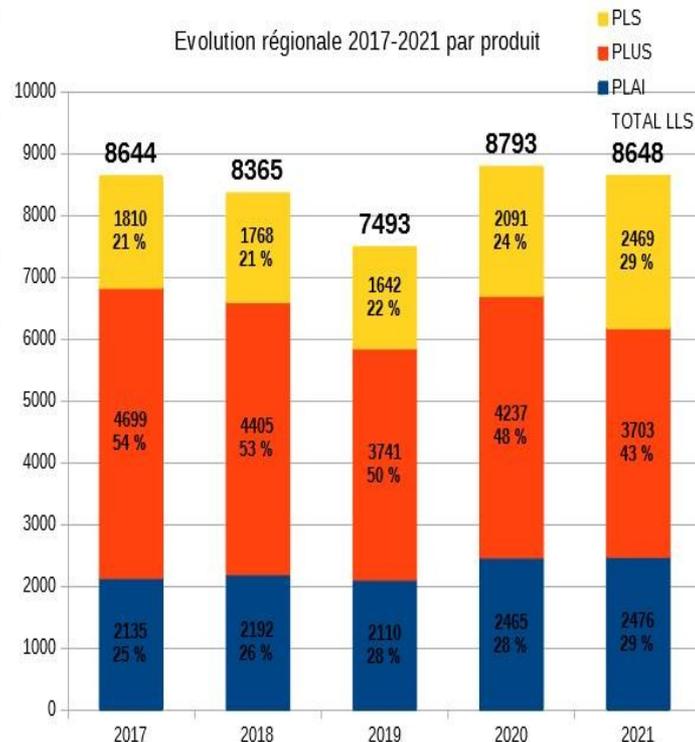
- soit **77,4 % de l'objectif FNAP 2021** (objectif initial ambitieux de 11 174 LLS)
- Ou **80 % de l'objectif CRHH** distribué

9^e région en termes de taux de réalisation / **6^e région** en termes de volumes produits

Bilan 2021 de la production de logements locatifs sociaux – Données régionales

Source : Infocentre SISAL - Extraction du 17/01/2022

Dépt	PLAI			PLUS			PLS			TOTAL LLS		
	2020	2021	Evolution	2020	2021	Evolution	2020	2021	Evolution	2020	2021	Evolution
02	310	154	-50 %	237	157	-34 %	304	148	-51 %	851	459	-46 %
59	1113	1205	+8 %	2264	1826	-19 %	937	1318	+41 %	4314	4349	+1 %
60	255	371	+45 %	382	337	-12 %	436	382	-12 %	1073	1090	+2 %
62	654	603	-8 %	1195	1156	-3 %	362	578	+60 %	2211	2337	+6 %
80	133	143	+8 %	159	227	+43 %	52	43	-17 %	344	413	+20 %
HDF	2465	2476	+0 %	4237	3703	-13 %	2091	2469	+18 %	8793	8648	-2 %



Stabilité en 2021 du volume global d'agréments délivrés en Région : - 2 % par rapport à 2020 mais supérieur aux années précédentes.

Evolution par produit : - stabilité des PLAI
- diminution des PLUS
- **augmentation des PLS** } à la fois en volume et en part

En 2021, la production a augmenté dans 4 départements sur 5 : légère augmentation pour le Nord et l'Oise, plus importante pour le Pas de Calais et surtout la Somme)

Bilan 2021 de la production de logements locatifs sociaux – Données régionales

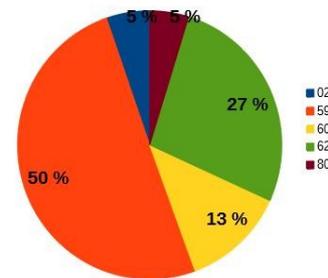
Source : Infocentre SISAL - Extraction du 17/01/2022

Département	
AISNE	CA Saint-Quentinois
	CA Soissonnais
	HD Aisne
02	SOUS-TOTAL AISNE
NORD	CA Douaisis
	CU Dunkerque
	Métropole Européenne de Lille
	CA Maubeuge Val de Sambre
	CA Valenciennes Métropole
	CA Porte du Hainaut
HD Nord	
59	SOUS-TOTAL NORD
OISE	CA Beauvaisis
	CA Région de Compiègne
	HD Oise
60	SOUS-TOTAL OISE
PAS DE CALAIS	CU Arras
	CA Béthune-Bruay
	CA Boulonnais
	CA Lens-Liévin
	HD Pas de Calais
62	SOUS-TOTAL PAS DE CALAIS
SOMME	CA Amiens Métropole
	HD Somme
80	SOUS-TOTAL SOMME
REGION HAUTS-DE-FRANCE	

BILAN LLS 2021		
Agréments délivrés	Obj. CRHH 2021	% obj.
66	119	55,5%
18	40	45,0%
375	476	78,8%
459	635	72,3%
176	230	76,5%
409	528	77,5%
2 113	2 348	90,0%
390	371	105,1%
293	312	93,9%
244	223	109,4%
724	672	107,7%
4 349	4 684	92,8%
72	188	38,3%
120	167	71,9%
898	1 515	59,3%
1 090	1 870	58,3%
387	457	84,7%
138	370	37,3%
135	141	95,7%
540	765	70,6%
1 137	1 280	88,8%
2 337	3 013	77,6%
110	151	72,8%
303	423	71,6%
413	574	72,0%
8 648	10 776	80,3%

EVOLUTION 2020-2021	
Agréments délivrés 2020	Evolution
218	-70%
283	-94%
350	+7%
851	-46%
225	-22%
284	+44%
1 961	+8%
200	+95%
364	-20%
275	-11%
1 005	-28%
4 314	+1%
136	-47%
88	+36%
849	+6%
1 073	+2%
318	+22%
295	-53%
147	-8%
448	+21%
1 003	+13%
2 211	+6%
132	-17%
212	+43%
344	+20%
8 793	-2%

Répartition de la production 2021



- Le département du Nord assure la moitié de la production régionale
- **A l'échelle des territoires, la situation est très contrastée :**
- **10 territoires de la Région progressent en 2021**, notamment la **MEL (+ 8%)**, **Maubeuge Val de Sambre (+ 95 %)**, **CU Dunkerque (+ 44%)**, **CA région de Compiègne (+36%)**, **HD Somme (+43%)**
- **10 territoires produisent moins en 2021 qu'en 2020**, notamment : **CA Saint Quentin**, **CA Soissonnais**, **CA Beauvaisis**, **Béthune-Bruay**

Bilan 2021 : les réhabilitations dans le parc locatif social en plan de relance

Bilan du Plan de Relance : réhabilitation du parc locatif social

- Suite au bureau de CRHH du 25 novembre 2021 et à la prise en compte des besoins exprimés par les territoires, les dernières délégations complémentaires ont été effectuées pour atteindre un montant global de près de 65,1 millions d'€ sur **une enveloppe totale de 65 252 904 €.**

Départements	Délégation Totale d'AE en 2021
Aisne	5 071 000,00 €
Nord	29 161 000,00 €
Oise	12 220 255,80 €
Pas de Calais	11 127 048,00 €
Somme	7 502 000,00 €
Région Hauts de France	65 081 303,80 €

Bilan du Plan de Relance : réhabilitation du parc locatif social

Etat
Zéro
Financier

Département	Opérations financées, lancées, livrées, soldées			Suivi Budgétaire	Niveau de consommation
	Nombre de logements	Prix de revient des opérations	Montant prévisionnel de la subvention	Montant des crédits délégués à date	% de consommation à date
Aisne	494	22 500 312,00 €	5 047 750,00 €	5 071 000,00 €	99,54 %
Nord	2941	207 549 873,17 €	24 956 937,00 €	29 161 000,00 €	85,58 %
Oise	1196	45 180 208,96 €	12 220 256,40 €	12 220 255,80 €	100,00 %
Pas de Calais	1037	61 617 367,07 €	10 599 545,46 €	11 127 048,00 €	95,26 %
Somme	738	31 500 278,39 €	7 502 000,00 €	7 502 000,00 €	100,00 %
Total Hauts-de-France	6406	368 348 039,59 €	60 326 488,86 €	65 081 303,80 €	92,69 %

Au 14/01/2022, date de fermeture officielle de Galion, **60,3 millions d'€ ont été engagés**. Le taux de consommation régional atteint près de **92,7 % des crédits** délégués avec des niveaux différenciés selon les départements.

Bilan du Plan de Relance : réhabilitation du parc locatif social

La mobilisation collective de tous les partenaires, bailleurs sociaux, délégataires et services de l'État, a permis d'engager plus de 60 millions d'€ au titre de l'année 2021, plaçant ainsi la région en seconde position nationale derrière l'Île-de-France.

Programmation 2022 du FNAP – Cadrage national

- **Offre nouvelle :**
 - objectif national ambitieux confirmé de **125 000 LLS** dont 45 000 PLAI et 80 000 PLUS et PLS soit une enveloppe de **463 M€**
 - **sous-objectif « Pensions de famille / résidences accueil »** au sein de l'enveloppe PLAI : **2000 logements**
- **Transformations des foyers de travailleurs migrants (FTM) en résidence sociale et produits spécifiques hébergement (PSH) :**
 - réintégration des agréments PLAI de droit commun
 - abandon des objectifs et enveloppes spécifiques Plan de relance
- **PLAI adaptés :**
 - maintien d'un objectif de **4 000 PLAI adaptés** soit une enveloppe de **50 M€**
 - priorité aux **logements ordinaires**
 - maintien des objectifs 2021 de référence :
 - **10 % de la production globale des PLAI en PLAI adaptés**
 - **4 % de la production totale de LLS** pour chaque bailleur social
- **Plan 60 000 :** Maintien d'un objectif de **10 000 logements étudiants** finançables en PLS (PLUS exceptionnellement)

Programmation 2022 du FNAP – Cadrage national

Nouveautés 2022

- **Enveloppe et objectifs spécifiques aux acquisitions améliorations**
 - objectifs définis sur les 3 produits PLAI, PLUS et PLS
 - bonus de **2000 € par logement** (en PLUS et en PLAI)
 - priorité aux opérations présentant des coûts de travaux importants
 - possibilité de **moduler localement en tenant compte des dynamiques mises en œuvre** et dans le respect des enveloppes et objectifs notifiés
- **Minoration des reliquats d'AE des délégataires**
 - **Retenue à la source des reliquats prévisionnels** dans le cadre du budget initial
 - **Prise en compte des reliquats définitifs et ajustement des dotations régionales** dans le cadre du budget rectificatif
- **Enveloppe spécifique au financement des surcoûts des opérations issues de préemptions en communes carencées**
 - **15 M€** issus d'une partie des ressources fléchées pour les PLAI A ou l'IML en communes carencées
 - mobilisables uniquement pour les **PLAI** (exclusion des autres produits et de la surcharge foncière)
 - **conservée au niveau national et déléguée au fur et à mesure des opérations** identifiées par les services instructeurs

Programmation 2022 du FNAP – Cadrage national

Autres produits :

- **Démolitions**
 - objectif de **2 436 logements** soit une enveloppe de **10 M€**
 - montant moyen de subvention = **4 104 € par logement**
 - mobilisation exclusive pour des opérations de **démolitions en zones B2 et C, hors périmètres PNRU et NPNRU**
- **Actions annexes**
 - **MOUS** : 4,3 M€ répartis
 - enveloppe **crédits d'études de 500 000 €** conservée en réserve nationale et mobilisable pour mener des **études de préemption en communes carencées**.

Programmation 2022 du FNAP – Cadrage régional

	2022		Evolution	Besoins recensés Bottom up 2022
Objectif PLAI	3 492	31 %	-6%	3195
<i>Sous-objectif PLAI adaptés</i>	303		-5%	262
<i>dont PLAI-A en logement ordinaire</i>	278		+43%	237
<i>dont PLAI-A en PF ou résidence sociale</i>	25		-80%	25
<i>Sous-objectif Pensions de famille ou résidences accueil</i>	93		-36%	90
<i>Sous-objectif Acquisitions-Améliorations</i>	300			133
Objectif PLUS	4 642	41 %	-16%	4663
<i>Sous-objectif Acquisitions-Améliorations</i>	209			290
Objectif PLS	3 162	28 %	+65%	3176
<i>Sous-objectif Logements étudiants</i>	700		+0%	70
<i>Sous-objectif Acquisitions-Améliorations</i>	157			10
TOTAL	11 296	100,00 %	+1%	11 034
Dotation offre nouvelle totale	28 962 902 €		+4%	
<i>dont reliquats prévisionnels délégués à la base</i>	4 000 000 €			
Enveloppe Offre nouvelle réellement déléguée (MMS = 8003 €)	24 962 902 €			
<i>dont sous enveloppe dédiée Acquisitions-Améliorations (bonus de 2000 € par logements PLAI et PLUS soit 509 logements)</i>	1 018 000 €			
Démolition (MMS = 4104 € soit 329 logements)	1 352 037 €		+69%	800 logts
Logements très sociaux et IML	4 026 440 €		+18%	
MOUS	263 261 €		+0%	374 250 €
TOTAL	34 604 640 €		+7%	

- **Objectifs** : 11 296 LLS = hausse de 1 % par rapport à 2021
 - 3 492 PLAI = - 6 % par rapport à 2021 mais **supérieur aux besoins** exprimés dans l'enquête de programmation
 - 4 642 PLUS = - 16 % par rapport à 2021 mais **presque au niveau des besoins** exprimés dans l'enquête
 - 3162 PLS = forte augmentation : + 65 % par rapport à 2021, **presque au niveau des besoins** exprimés dans l'enquête
 - **Enveloppe offre nouvelle** = près de 29 M€ d'AE
 - dont 4 M€ de reliquats prévisionnels délégués à la source
 - soit une enveloppe effectivement déléguée de près de 25 M€ (MMS = 8 003 €) dont 1 M€ dédiés aux acquis-améliorés
 - **Enveloppes hors offre nouvelle** :
 - Démolition : 1,35 M€ soit 329 démolitions (+ 69 %)
 - PLAI adaptés : 4 M€ soit 303 logements (+ 18 %)
 - MOUS : 263 261 € soit une enveloppe constante mais inférieure aux besoins remontés dans l'enquête
- => Programmation FNAP totale = 34,6 M€ en hausse de 7 % par rapport à 2021

Parc public : restitution du travail mené sur les acquis-améliorés

Retour sur le groupe de travail « Bilan des acquis améliorés en région HDF »

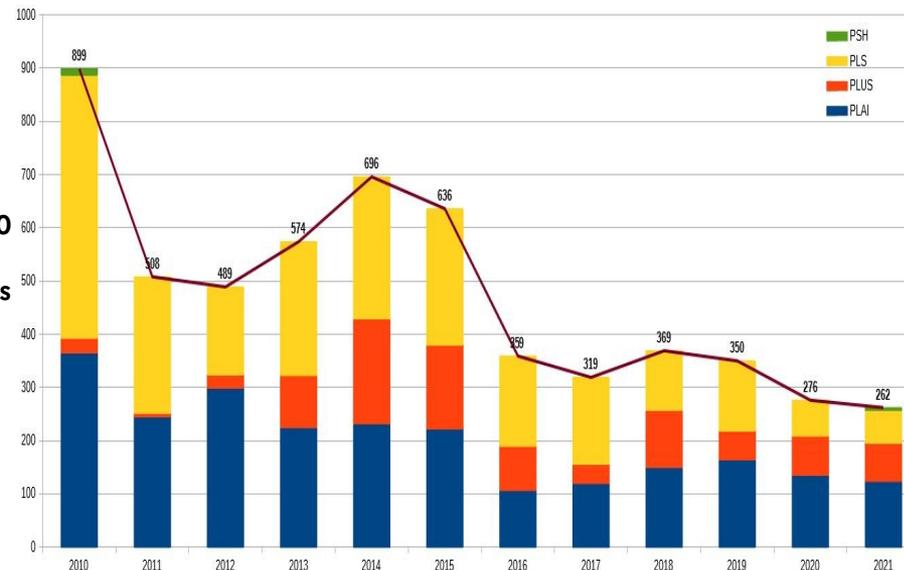
- **2 groupes de travail** rassemblant des **collectivités locales** (Compiègne, Boulogne, Arras, MEL, Valenciennes notamment), **des bailleurs sociaux** (Partenord, Maisons et Cités, SIGH, Union Régionale HLM), **et les services de l'État** (DDTs du Nord, Oise, Pas de Calais, Somme)

Objectifs :

- Faire le **bilan de la production d'acquis-améliorés** de façon globale et dans le cadre de l'appel à projets mis en place entre 2019 et 2021
- Identifier les **conditions de production à favoriser**. Les **freins** à lever ? Les modalités de maintien d'une politique d'incitation régionale ?

Principaux constats :

- **Effondrement de la production** : passage de **900 à - de 300 logements / an** entre 2010 et 2021
- **Faible part de l'AA dans la production des principaux bailleurs** de la région (entre 0 et 7%)
- **Des freins divers à la production** : coût du foncier (montant des estimations des services de Domaines), coût des travaux, contraintes réglementaires diverses (mise aux normes, ABF...), complexité et temps passé au montage d'opérations , ...
- **Des facteurs facilitant** : les politiques globales mises en place par les collectivités : abaissement du coût d'acquisition (préemptions, baux emphytéotiques...), bonus de subvention , agréments dans le neuf conditionnée à la production d'acquis-améliorés



Retour sur le groupe de travail « Bilan des acquis améliorés en région HDF »

Besoin d'une stratégie collective globale pour inverser la tendance à la baisse :

- Des signaux communs collectivités locales / Etat
- Des objectifs quantifiés de production en acquis-améliorés à réfléchir dans le cadre des PLH ?
- Une politique foncière facilitatrice
- Des outils à créer sur le territoire régional pour faciliter le portage des acquis-améliorés (type La Fabrique des Quartiers)
- Un besoin de souplesse dans le pilotage des enveloppes des collectivités locales (arbitrages neuf / acquis-améliorés).
Souplesse pour les bailleurs pour ne pas passer à côté d'opportunités
- Donner de la visibilité pluriannuelle à l'ensemble des acteurs

• Consensus du groupe de travail sur le caractère insuffisant du forfait de 2000 € par logement PLAI et PLUS proposé par le FNAP ↔ Nécessité de **maintenir un financement à hauteur minimale de 10 000 €** par logement PLAI et PLUS

Quels scénarios travailler pour la programmation 2022 des acquis-améliorés ?

- socle de 2000 € par logement pour 300 PLAI et 209 PLUS à répartir + complément pour une partie de ces logements, en fonction des capacités de mobilisation d'une réserve régionale ?
- base de départ de 10 000 € par logement PLAI et PLUS (incluant l'enveloppe dédiée du FNAP et l'éventuelle réserve régionale) = moins de logements financés (objectif FNAP non atteint) mais subvention plus élevée
- **laisser la capacité de modulation des subventions dans le neuf et les AA au niveau des délégataires ?**

Diversification de l'offre de logement social – Communes comptant + de 40 % de LLS

- Les enjeux liés à cette diversification ont été présentés lors du bureau de CRHH du 25 novembre 2021
- **Le groupe de travail visant à établir une doctrine régionale se tiendra le vendredi 4 février matin en visioconférence**

2 - Parc privé : présentation du bilan 2021 et des principes de programmation 2022

Bilan ANAH 2021

7 603 logements rénovés toutes priorités confondues et plus de **91,59 M€** consommés (hors ingénierie)

- Progression sur tous les axes d'intervention de l'ANAH à l'exception d'une légère inflexion sur les PO LHI (-6%)
- **Habiter Mieux Sérénité a augmenté dans un contexte post-crise sanitaire**
4 763 logements rénovés avec un gain énergétique de + 35 %
 Pour les PO HMS, cette augmentation est de **10 %** (soit **4 527** logements)
- **Copropriétés : 354 logements rénovés** en copropriétés fragiles, dégradées ou saines
- **1,18 M€** consommés en Crédits Plan de Relance soit 37 % de la dotation prévue

	Réalisé 2020	Objectifs 2021	Réalisé 2021
PO LHI	177	378	166
PO Autonomie	1401	1670	1966
PO HMS	4106	3379	4527
Propriétaires Occupants	5684	5427	6659

Propriétaires Bailleurs	409	471	503
-------------------------	-----	-----	-----

Copropriétés Fragiles	130	742	311
Copropriétés Dégradées	692	1584	21
Copropriétés saines		632	22
Copropriétés	822	2958	354

Crédits Plan de relance Consommés	
MPR Copropriété Fragiles	570 500,00 €
MPR Copropriété Saines	94 865,00 €
AMO MPR Copropriété	2 415,00 €
Ingénierie PVD	516 312,00 €
Consommation 2021	1 184 092,00 €

Programmation ANAH 2022 : principales évolutions et orientations

Plusieurs évolutions majeures en 2022

- **Les aides aux propriétaires bailleurs (Louer Abordable) à compter du 1^{er} janvier 2022 : les modalités de la prime d'intermédiation locative évoluent pour massifier le parc locatif privé à loyer maîtrisé et multiplier le nombre de conventionnement avec l'ANAH**
 - Indexation des loyers plafonds du dispositif sur les loyers de marché réellement observés au niveau de chaque commune et non plus sur un zonage
 - Décote uniforme sur les loyers de marché en fonction des segments et une réduction d'impôt proportionnelle au loyer perçu par le bailleur
 - La Prime d'intermédiation locative (PIL) : 1 000 € de base sur tout le territoire (extension zone C) + 1 000 € en mandat de gestion + 1 000 € pour petits logements
- **Habiter Mieux Sérénité devient MaPrimRénov' Sérénité au 1^{er} janvier 2022 avec pour objectifs :**
 - ✓ d'**accroître la lisibilité des aides nationales** à la rénovation énergétique en les regroupant
 - ✓ de **massifier les rénovations les plus performantes** grâce à des modalités financières avantageuses et accrues :
 - × Possibilité pour le ménage de mobiliser directement MPR Sérénité
 - × Possibilité de cumuler MPR Sérénité avec les CEE , avec l'appui de l'accompagnateur
 - × Rôle central de l'accompagnateur pour orienter le ménage vers les travaux et les aides adaptées à son profil
 - Alignement des **évaluations énergétiques** sur les modalités du nouveau DPE (méthode 3-CL-DPE-2021 ou équivalent)
 - Exigence d'atteinte d'une **étiquette énergétique minimum E** après travaux.

Programmation ANAH 2022 : données de cadrage

La dotation régionale Anah 2022 s'élève à :

- **93,13 M€** (y/c réserves fléchées) soit +10 % par rapport à la dotation régionale 2021

- **88,58 M€** (hors réserves)

Les réserves fléchées concernent au titre du programme PVD :

- la rénovation de **32** logements PB

- **198** logements PO Énergie

- **1,49 M€** de crédits ingénierie.

La dotation régionale globale (y compris réserves fléchées) doit permettre la rénovation de **9 859 logements** (soit **+11,35 %** par rapport à la dotation initiale 2021) **dont 5 843 logements rénovés énergétiquement** (soit **+6 %** par rapport à la dotation initiale 2021).

	Objectif 2021	Dotation initiale 2021	Réalisé 2021	Objectif 2022	Dotation 2022
PB	455	8 672 300 €	503	518	9 996 364 €
PO LHI	392	8 741 600 €	166	392	8 741 600 €
PO HMS	3379	45 234 673 €	4527	3868	47 665 364 €
PO Autonomie	1670	5 569 450 €	1966	2011	6 567 926 €
Copro fragiles	742	4 784 416 €	311	755	4 711 200 €
Copro dégradées	1584	2 657 023 €	21	1942	5 878 778 €
Copro saines	632	2 191 144 €	22	372	1 289 724 €
Ingénierie		6 904 220 €			8 270 333 €
Total		84 754 826 €			93 121 289 €

Bilan Ma Prim'Rénov en Région Hauts de France

BILAN ANAH EN RÉGION HAUTS DE FRANCE : ZOOM SUR MAPRIMRÉNOV



Données MaPrimeRénov' au 31 décembre 2021 :

PO + PB		Dossiers engagés	Gestes engagés		Montant TTC des travaux engagés (Dossiers)	Montant MaPrimeRénov' (Dossiers)
			nombre	répartition		
02	Aisne	7 597	9 596	10 %	87,2 M€	28 M€
59	Nord	27 894	33 260	36 %	228 M€	70,7 M€
60	Oise	8 689	10 629	12 %	89,5 M€	27,9 M€
62	Pas-De-Calais	23 622	27 708	30 %	204 M€	65,3 M€
80	Somme	8 773	10 401	11 %	85,4 M€	28,8 M€
Hauts-de-France		76 575	91 594	100 %	694,2 M€	220,7 M€

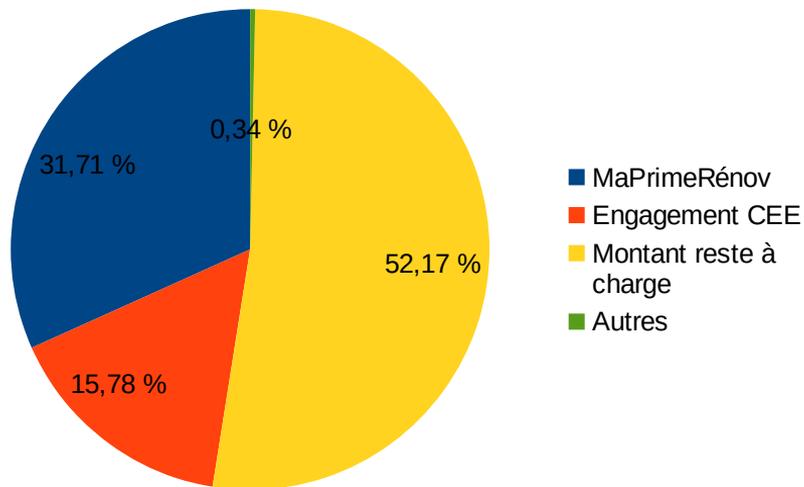
Au 31 décembre 2021, pour les Hauts-de-France :

- 76 575 dossiers pour 91 594 gestes
- ➔ Majorité de dossiers à 1 seul geste
- Plus de 694 M€ TTC de travaux

BILAN ANAH EN RÉGION HAUTS DE FRANCE : ZOOM SUR MAPRIMERÉNOV



MaPrimeRénov' représente en moyenne 31 % du montant des travaux :



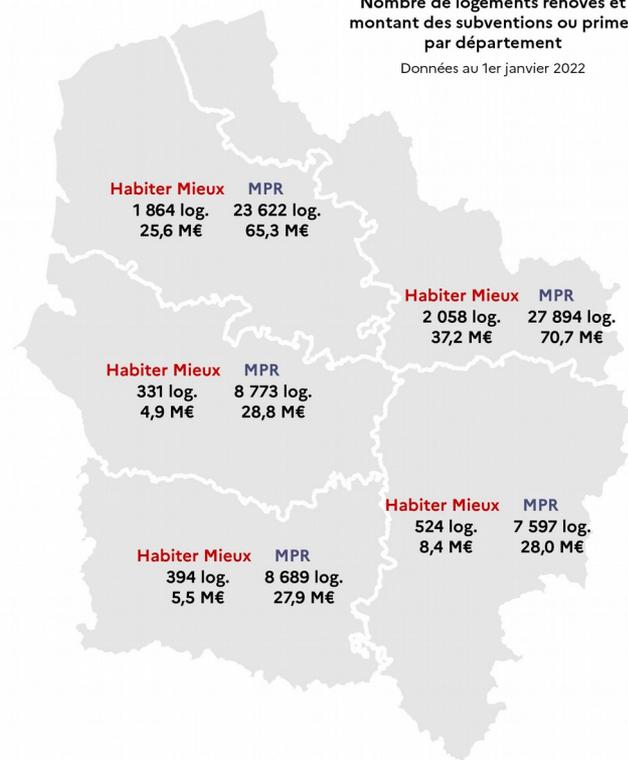
Travaux TTC	695,87 €	100,00 %
MaPrimeRénov	220,68 €	31,71 %
Engagement CEE	109,79 €	15,78 %
Engagement collectivités	1,34 €	0,19 %
Engagement retraites	0,26 €	0,04 %
Engagement action log	0,05 €	0,01 %
Engagement autres aides	0,71 €	0,10 %
Montant reste à charge	363,04 €	52,17 %

Source : Données MaPrimeRénov' au 31 décembre 2021

BILAN ANAH: ZOOM SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Nombre de logements rénovés et
montant des subventions ou primes
par département

Données au 1er janvier 2022



En 2021, **81 746 logements rénovés énergétiquement**
Soit plus de **302 M€** de subvention Anah
et plus de **854 M€** de travaux générés

Source : Données MaPrimeRénov' au 31 décembre 2021 et Infocentre Anah au 11 janvier 2022 sur les données du 10 janvier 2022

3- Renouvellement des instances du CRHH

3- Renouvellement des instances du CRHH

- **Activité du CRHH en 2021 :**
 - 1 plénier en visio-conférence
 - 6 bureaux (5 en visio + 1 en semi-présentiel)
 - 3 CRHH express sur la programmation du plan de relance
 - 1 commission spécialisée PDALHPD
 - 14 consultations écrites

3- Renouveaulement du CRHH : le plénier

Collège d'appartenance	Composition actuelle du plénier
1er collège	du Conseil Régional des Hauts de France des 5 conseils départementaux de la Métropole Européenne de Lille de la Communauté Urbaine d'Arras de la Communauté Urbaine de Dunkerque de la Communauté d'Agglomération d'Amiens Métropole de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis de la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Noeux et Environs de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais de la Communauté d'Agglomération du Calaisis de la Communauté d'Agglomération de Cambrai de la Communauté d'Agglomération Creilloise de la Communauté d'Agglomération du Douaisis de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut de la Communauté d'Agglomération de la Région de Compiègne de la Communauté d'Agglomération de Saint Omer de la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent

- Les membres ayant répondu ne souhaitent pas quitter le CRHH
- 1^{er} collège : 28 membres
- Pas d'évolution proposée : les membres le sont de droit

3- Renouveaulement du CRHH : le plénier

2ème collègue

Union régionale HLM des Hauts de France (5 membres)
 Représentants des professionnels de l'immobilier et de la construction (13 membres)
 Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI) = 1 membre
 Fédération Nationale des Agents Immobiliers (FNAIM) = 1 membre
 Conseil Régional des Notaires = 2 membres
 Union Régionale des Chambres Artisanales et petites entreprises du Bâtiment (CAPEB) = 1 membre
 Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat (CRMA) = 1 membre
 Fédération Française du Bâtiment (FFB) = 2 membres
 Syndicat National des professionnels de l'Aménagement et du Lotissement (SNAL) = 2 membres
 Établissement Public Foncier Local de l'Oise = 1 membre
 Établissement Public Foncier du Nord Pas-de-Calais = 1 membre
 Conseil Régional de l'Ordre des Architectes = 1 membre
Mise en œuvre des moyens financiers (7 membres)
 Crédit Foncier de France (1 membre)
 Groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne (BPCE) = 1 membre
 Caisse des Dépôts et Consignations = 1 membre
 Action Logement = 3 membres
 Caisse d'Épargne Nord France Europe (= 1 membre)
Représentants d'organismes d'amélioration de l'habitat (1 membre)
 Soliha Hauts de France (1 membre)

- 2e collègue : 26 membres
- Quelques propositions pour ajouter des nouveaux membres tels que :
 - l'ARS
 - CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)
 - Agences d'urbanisme
 - Parcs naturels
- Quel avis du bureau ?

3- Renouveaulement du CRHH : le plénier

3ème collège	<i>Représentants des organisations d'usagers (8 membres)</i>
	Union Régionale des Associations Familiales (URAF) (2 membres)
	Union Régionale Confédération Syndicale des Familles (1 membre)
	Confédération Nationale du Logement (CNL) (2 membres)
	Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV) (2 membres)
	Association Force Ouvrière et Consommateurs (AFOC) (1 membre)
	<i>Représentants des bailleurs privés (2 membres)</i>
	Union Nationale de la Propriété Immobilière / Chambre syndicale des propriétaires (URPI) (2 membres)
	<i>Représentants des organismes intervenant dans le domaine de l'accueil, l'hébergement, l'insertion et l'accompagnement des personnes en situation d'exclusion (11 membres)</i>
	Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés, Sanitaires et Sociaux (URIOPSS) (2 membres)
	Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) (2 membres)
	Fondation Abbé Pierre pour le logement des personnes défavorisées (1 membre)
	Agences Immobilières à vocation sociale (AIVS) (1 membre)
	Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO) (2 membres)
Union professionnelle du logement accompagné (UNAFO) (2 membres)	
Union régionale pour l'habitat des jeunes (URHAJ) (1 membre)	
<i>Représentants des personnes prises en charge (2 membres)</i>	
Conseil consultatif régional des personnes accueillies ou accompagnées (CCRPA) (2 membres)	
<i>Représentants de personnalités qualifiées (5 membres)</i>	
Caisses d'Allocations Familiales (CAF) (2 membres)	
Agences départementales d'information sur le logement (ADIL) (2 membres)	
Union départementale des centres communaux d'action sociale (UDCCAS) (1 membre)	

- 3è collège : 28 membres
- Quelques propositions pour ajouter des nouveaux membres tels que :
 - Fédération régionale des centres sociaux
 - Défense des personnes en situation d'exclusion
 - UDCCASS des autres départements
- Proposition de substituer l'UDCCAS du Pas de Calais par la fédération régionale des centres sociaux : quel est l'avis du bureau ?

3-Renouvellement du CRHH : bureau

- Plusieurs nouvelles collectivités souhaitent participer au bureau et la MEL laisse sa place
- La FFB et la région souhaitent participer au bureau

Collège d'appartenance	Composition actuelle du bureau	Membres ayant répondu et souhaitant rester membre	Volontaires pour intégrer le bureau	Proposition par d'autres membres pour le bureau
1er collège	Artois Comm. Béthune Bruay Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin Communauté d'Agglomération du Beauvaisis Communauté d'Agglomération du Boulonnais Communauté d'Agglomération du Soissonnais Communauté Urbaine d'Arras Communauté Urbaine de Dunkerque CA Valenciennes Métropole Métropole européenne de Lille CA Amiens Métropole Conseil Départemental de l'Aisne Conseil Départemental Pas-de-Calais	Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois Communauté d'agglomération du Beauvaisis Communauté d'agglomération du Boulonnais GrandSoissons Agglomération Communauté Urbaine d'Arras CU DUNKERQUE ne souhaite pas rester au bureau	région Communauté d'Agglomération Hénin Carvin Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut Agglomération de la Région de Compiègne Conseil Départemental de l'Oise Le Département du Nord	
2ème collège	ARH Nord – Pas-de-Calais URH Picardie Caisse d'Épargne Nord France Europe Conseil de l'Ordre des Architectes de Picardie EPFLO EPF NPDC Fédération Promoteurs immobiliers FNAIM Caisse des Dépôts et Consignations Action Logement	URH EPFLO FNAIM Caisse des Dépôts et Consignations Action Logement	FFB	CAUE Agence d'urbanisme Parc Naturel CCI HDF CRPA chercheurs cerema
3ème collège	ADIL du Nord URAF FNARS Fondation Abbé Pierre UNPI Union Régionale CLCV	URAF Fédération des acteurs de la solidarité Fondation Abbé Pierre union nationale de la propriété immobilière Union Régionale CLCV Hauts-de-France	Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes	Tandem immobilier (AIVS Oise) Fédération régionale des centres sociaux ARS UDCCASS

3-Renouvellement du CRHH : commission spécialisée

- 2 membres de la commission spécialisée ne souhaitent plus être membres (CA St Quentin, URHAJ)
- Certains membres du plénier proposent d'autres acteurs pour la commission spécialisée (membres actuels du plénier ou non)

Collège d'appartenance	Composition actuelle de la commission spécialisée PDALPH	Membres ayant répondu et souhaitant rester membre	Proposition par d'autres membres pour la commission spécialisée PDALPH
1er collège	Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin Communauté Urbaine de Dunkerque Conseil Départemental de l'Aisne Conseil Départemental de l'Oise Conseil Départemental de la Somme Conseil Départemental du Nord Conseil Départemental Pas-de-Calais Conseil Régional	ne souhaite plus Communauté Urbaine de Dunkerque	ADIL CAUE
		Conseil Départemental de l'Oise	opérateur Anah Maison France Services Ademe
		Conseil Départemental du Nord	ARS UDCCAS Fédération régionale des centres sociaux
2ème collège	Association Régionale Habitat NPDC URH Picardie	URH	
3ème collège	FNARS Fondation Abbé Pierre URHAJ	FAS Fondation Abbé Pierre ne souhaite plus	

Calendrier

- **Vendredi 4 février matin** en visioconférence : GT Diversification de l'offre de logement social
- Le **plénier** de CRHH aura lieu le **29 mars 2022**.